

France

22/05/2025

Le climat des affaires pointe vers des perspectives dégradées pour l'économie française

Alors qu'un vent d'optimisme souffle sur les marchés financiers depuis la trêve commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, la situation économique en France ne s'améliore pas. Le climat des affaires s'est assombri en mai, perdant un point par rapport à avril. Depuis un an, le climat des affaires est inférieur à sa moyenne de longue période.

Le climat des affaires se dégrade dans l'industrie et dans les services

Le repli est très clair dans l'industrie, où l'indicateur perd trois points sur le mois. L'appréciation des carnets de commandes et celle des perspectives personnelles de production sont nettement plus négatives que le mois passé. Ce sont principalement les entreprises produisant des machines et équipements, des matériels de transport et celles appartenant à la catégorie « autres industries manufacturières » (qui comprend la réparation et l'installation de machines et équipements) qui sont plus pessimistes. La guerre commerciale et les craintes de ralentissement de l'économie mondiales pèsent donc, comme attendu, sur les entreprises françaises industrielles.

De façon plus inquiétante, l'ancien moteur de la croissance économique française, le secteur des services, est aussi touché par le contexte dégradé. Le climat des affaires dans le secteur se replie de trois points sur le mois, restant largement inférieur à sa moyenne de longue période comme depuis novembre. Les chefs d'entreprise dans les services sont plus pessimistes concernant leur activité prévue et la demande prévue et indiquent une forte dégradation de l'activité passée. La dégradation du climat des affaires est principalement visible dans le secteur de l'hébergement-restauration et dans celui de l'information-communication.

Ces évolutions négatives sont atténuées par un rebond du climat des affaires dans le bâtiment, l'indicateur gagnant 4 points sur le mois, soit la plus forte amélioration depuis 2004, grâce à une nette amélioration de l'activité prévue. Le climat des affaires est également en hausse dans le commerce de détail et celui de gros.

Par ailleurs, les indices PMI, publiés également ce matin, restent faibles et fermement en zone de contraction de l'activité en mai, même s'ils se redressent un peu par rapport à avril. Selon cette enquête, la faiblesse est surtout perceptible dans le secteur des services, où la faiblesse de la demande, des reports de commandes et la frilosité des clients ont pesé sur l'activité et le volume des nouvelles affaires.

L'économie française à la peine

Dans l'ensemble, **ces données dépeignent un tableau plutôt négatif de l'économie française**. Les vents contraires auxquelles font face le secteur industriel français et européens sont bien connus, entre hausse des barrières tarifaire, ralentissement de la demande mondiale, problèmes de compétitivité et appréciation de l'euro. Le niveau élevé des stocks et la faiblesse des carnets de commande signalent que toute reprise du secteur sera au mieux modéré au cours des prochains mois.

La **dégradation des perspectives dans le secteur des services est inquiétante**, l'économie française ne pourra pas compter sur son ancien moteur pour gagner en dynamisme au cours des prochains mois. Malgré la baisse de l'inflation, les ménages semblent toujours

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Charlotte.de.Montpellier@ing.com
+32 473 63 49 28

inquiets et leurs craintes de chômage atteignent des sommets, malgré un marché du travail qui résiste plutôt bien pour le moment. Cela risque de conduire à une hausse du taux d'épargne et la dynamique de la consommation risque d'être faible. En outre, la dégradation du climat des affaires dans le secteur hébergement-restauration pointe vers une **période estivale plus compliquée pour le secteur touristique**. Alors que le nombre de nuitées dans les hébergements collectifs touristiques était déjà inférieur à 1.5% au premier trimestre 2025 par rapport à la même période en 2024, le risque d'une dégradation supplémentaire est grand. Cela pèsera sur l'activité économique.

Alors qu'au premier trimestre, la croissance du PIB n'avait été que de 0.1%, malgré un rebond de la production industrielle en mars, les indicateurs pointent vers un deuxième trimestre guère plus dynamique que le premier. Dès lors, une croissance de 0.1% en glissement trimestriel au deuxième trimestre semble le mieux que l'on puisse attendre, le risque de contraction ne pouvant pas être écarté. A ce stade, rien n'indique qu'un rebond ait lieu dans la deuxième partie d'année. La politique budgétaire restrictive continuera de peser sur l'activité et il est peu probable que les barrières tarifaires reviennent à leur niveau de début 2025. Dans ce contexte, la croissance risque de rester morose. **Nous tablons sur une croissance du PIB de 0.4% pour l'ensemble de l'année 2025 et de 0.8% pour 2026**. Nous estimons que la France connaîtra des taux de croissance du PIB plus faible que la moyenne européenne, après avoir fait mieux en 2023 et 2024.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.